UCLouvain

lbarc1224

2017

Moyens d'expression et représentation : approfondissement

3 crédits	60.0 h	Q2

Enseignants	Cipolat Francesco ;Houdé Joelle ;Perez Perez Manuel ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles
Thèmes abordés	La méthode d'apprentissage appuie sa progressivité sur des thématiques dont le sujet à observer ou à imaginer évolue principalement du plus simple au plus complexe mais aussi de façon itérative. Les espaces architecturaux, urbains et paysagers sont les sujets d'analyse principaux. Outre l'expérience répétée d'outils, du questionnement de leur pertinence et de l'acquisition des fondements de la pratique matérielle et de la pratique du projet, l'étudiant se constitue une ouverture culturelle, une mémoire par l'observation et l'analyse ainsi qu'une expérimentation personnalisée de différents médiums. Cette unité d'enseignement **approfondit** le questionnement sur l'espace habité, sa nature et les propriétés de l'architecture rendues tangibles par la représentation. Elle s'inscrit dans ce processus d'apprentissage progressif et cumulatif. Les thèmes abordés lors des UE précédentes sont repris et poursuivis : • Le tracé • Les proportions • La composition • Les projections de l'espace projeté et observé • Le dessin d'expression • Le dessin de communication
Acquis d'apprentissage	1 L'étudiant·e **approfondira** les moyens d'expression pour explorer et donner à voir une réalité présente ou imaginée : objets et espaces architecturaux de toute échelle et complexité. Il/elle sera ainsi évalué·e sur sa capacité à approfondir les **AA** suivants du **référentiel** Bachelier : **Concevoir un projet** • Analyser, manipuler, penser, inventer par le dessin, la maquette, les pratiques artistiques **Exprimer une démarche architecturale** • Connaître, comprendre et utiliser les codes de la représentation de l'espace en trois dimensions • Restituer l'expérience d'une spatialité en l'observant et en la questionnant • Expérimenter et utiliser les moyens de communication adéquats en fonction des objectifs visés **Situer son action** • Reconnaître, observer et décrire des lieux et des contextes ciblés • Analyser des lieux et des contextes selon plusieurs méthodes données et à partir de plusieurs points de vue identifiés **Adopter une attitude professionnelle** • Organiser, planifier, développer et synthétiser un travail individuel - - - - *La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».*

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Description de l'activité d'apprentissage à évaluer : Pour atteindre les objectifs visés, soit l'approfondissement de la matière, l'UE de Moyens d'expression et représentation du deuxième bloc annuel du bachelier Q2 est déclinée en deux modules constituant une seule et même unité d'enseignement : - le module dessin à main levée (DML) « Ecritures » - le module dessin en mode assisté par ordinateur (DMA) « Expression et communication » L'évaluation de ces modules porte sur les travaux pratiques et s'articule sur des leviers qui visent à une information de l'étudiant qui soit régulière et formalisée : - l'information : par l'annonce au premier cours de l'activité des critères d'évaluation - l'évaluation continue (DMA) et l'autoévaluation et évaluation formative à mi-parcours (DML) - l'évaluation globale certificative qui porte sur les travaux pratiques (remise d'un dossier comprenant tous les travaux réalisés durant l'activité) (DML) et un travail final de synthèse (test de compétences en fin de module (DMA et DML) Les critères d'évaluation permettant de valider la maîtrise des AA de l'activité : • Présence au cours • Organisation d'un travail individuel / respect des consignes • Mise en page /cadrage / choix du sujet / pré dessin • Expressivité / sensibilité et qualité du tracé • Justesse des proportions • Justesse des projections • Valeurs/ombre/lumière/matière/texture • Observation / analyse / écriture des lieux et des contextes • Communication d'un processus de recherche et/ou d'un projet • Evolution La pondération dans chaque module : Travaux pratiques : 40% de la cote globale du module Travail final de synthèse (test de compétences en fin de module) : 60% de la cote globale du module La pondération générale : Module DML : 50 % de la cote globale de l'activité Module DMA : 50 % de la cote globale de l'activité Dispositions particulières : Le règlement général des études et des examens de l'UCL est complété par les dispositions particulières ci-après : 1. L'étudiant assiste au cours organisé en deux modules 2. Les séances de travaux étant dirigées, la présence au cours est obligatoire 3. Un étudiant qui comptabiliserait par module plus de 1 absence non justifiée par un certificat sur le quadrimestre se verra sanctionné par une note nulle pour la partie «travaux pratiques» soit 40% de la cote globale du module concerné. 4. La cote attribuée à la partie travaux pratiques (soit 40% de la cote globale) sera « réputée rattachée à chacune des sessions d'examen » article 78 du RGEE 2016-2017
Ressources en ligne	Supports théoriques sur Moodle.
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en architecture/BXL	ARCB1BA	3		